

D. - ANALYSE SUCCINCTE DU PARCOURS SUIVI PAR UNE NOUVELLE.

Au fur et à mesure du dépouillement des diverses coupures de journaux, nous nous sommes aperçue que la plupart du temps, la nouvelle citée par le journal n'était pas "originale". Nous entendons par là que le fait avait soit déjà été repris dans d'autres organes de presse dont on donnait bien sûr la référence, soit provenait d'une agence de presse ou d'un "bruit entendu". Nous nous sommes donc posé des questions sur le "parcours" que pouvait suivre une nouvelle et sur le temps qu'elle mettait avant d'être publiée dans un journal.

Nous avons repris ici, à titre d'exemple, trois faits précis pendant une durée limitée, à savoir les déportations à Bruxelles, Mons et Anvers (région) et ce uniquement dans les extraits de presse parus pendant le mois de novembre 1916, donc au début des déportations. Il est fort possible que des coupures de décembre 1916, par exemple, parlent encore de ces faits, mais nous n'en avons délibérément pas tenu compte. Nous avons en effet dû nous limiter, étant donné le grand nombre d'exemples que nous aurions pu choisir.

Voici donc le résultat de nos constatations quant à la retransmission de ces trois événements dans les journaux

Il nous semble utile, avant toute chose, de préciser les dates auxquelles eurent lieu les déportations à Bruxelles, Anvers et Mons.

D'après monsieur Passelecq (Les déportations belges à la lumière des documents allemands), les opérations d'enlèvement ont commencé à Anvers après l'affichage d'un avis allemand daté du 2 novembre 1916. A Mons, les déportations débutèrent vers le 28 octobre. En ce qui concerne Bruxelles, nous ne possédons pas de date précise. Nous estimons, d'après diverses informations et allusions que les transferts de travailleurs ont dû commencer plus ou moins vers le 5 novembre.

Analysons maintenant comment les journaux présentent les faits.

Pour la ville de Mons.

Trois journaux seulement signalent les déportations dans cette ville: Le Soir, The Sun et la Dépêche de Rouen.

"The Sun" qui, rappelons-le, est un journal de Sidney (Australie) emprunte la nouvelle au "Telegraaf" d'Amsterdam. Elle lui est parvenue apparemment par l'agence Reuter, comme cela nous est signalé en fin de colonne. L'article n'est malheureusement pas daté, mais l'Argus Suisse de la Presse porte sur le feuillet d'accompagnement la date du 10 novembre. Il est à noter, en passant, que les communications du "Sun" ne sont jamais datées. En ce qui concerne le contenu, le journal nous signale simplement des scènes violentes lors de déportations à Mons. Des allemands furent blessés.

"Le Soir" emprunte également ses renseignements au "Telegraaf". Il parle de menace de déportation des classes libérales, menaces déjà exécutées à Mons et à Charleroi. La nouvelle est datée du 20 novembre 1916. Or, souvenons-nous que dans cette ville les transferts ont commencé le 28 octobre. Un mois plus tard ce journal nous signale encore des déportations. Il semble donc que l'exécution du décret allemand ait continué tout au long du mois de novembre. Il est en effet peu probable que "Le Soir" alors édité à Paris publie ce genre de renseignement avec un gros retard.

"La Dépêche de Rouen" elle aussi reprend une nouvelle déjà parue dans un journal hollandais, le "Maasbode". Elle nous apprend que les allemands ont déporté des gens de toutes conditions à Mons et à Courtrai. La coupure n'est pas datée, mais l'Argus Suisse nous signale la date du 24 novembre 1916. Le fait est donc porté à la connaissance des lecteurs un mois après le début des transferts à Mons.

Nous remarquons donc que ces trois journaux ont "emprunté" leurs renseignements à des organes de presse hollandais. Cela nous paraît logique, étant donné la neutralité

de ce pays et donc sa facilité à publier toutes les nouvelles. Par la suite nous verrons que beaucoup d'autres indications proviennent de la Hollande.

En ce qui concerne le temps, il ne semble pas que la nouvelle des déportations à Mons ait été publiée avec un retard considérable.

Pour la ville d'Anvers.

En ce qui concerne la ville d'Anvers, les choses se présentent à peu près de la même manière que pour Mons.

Cinq journaux reprennent la nouvelle: le "New-York Times", le "Sun", "La Roumanie" (Bucarest), "Le Gaulois" (Paris) et "L'Opinion" (Salonique-Grèce)

Le "New-York Times" daté du 10 novembre 1916 a emprunté ses renseignements à "L'Echo Belge" par l'intermédiaire de l'agence Reuter. Il signale 21.000 déportés à Anvers et de la panique dans la ville. La nouvelle semble avoir été publiée dans des délais normaux, puisque à Anvers les déportations ont commencé à partir du 2 novembre et que l'information est d'abord passée par deux intermédiaires (L'Echo Belge et Reuter) avant de parvenir au New-York Times.

The Sun, comme d'habitude n'est pas daté, mais l'Argus Suisse signale la date du 11 novembre. Ici le journal reprend un texte publié par le Times (anglais) qui lui-même avait emprunté ses renseignements à l'organe de presse hollandais "Telegraaf". On y parle de réfugiés belges ayant signalé 25.000 déportations à Anvers et des scènes très violentes.

Là non plus il n'y a pas de retard énorme dans la publication de la nouvelle.

La Roumanie datée du 9 novembre semble avoir reçu un télégramme d'Amsterdam lui annonçant la déportation d'ouvriers déjà au travail à Saint-Nicolas (près d'Anvers). Le journal ne signale pas d'autre source et reste également dans les délais normaux pour la relation du fait.

Le Gaulois ne porte pas de date non plus, mais l'Argus date du 22 novembre. Une fois de plus, le journal reprend son information au "Telegraaf" qui signale des convocations à Anvers. Les hommes auraient le choix entre un contrat ou la déportation immédiate. Le Gaulois semble tout de même peu sûr quant à la nouvelle qu'il publie et donne peu de détails. Il parle de convocations, alors qu'à cette date plusieurs milliers de déportations ont déjà eu lieu.

L'Opinion, un journal grec n'est pas daté non plus. Notre seul renseignement est la date de l'Argus, le 26 novembre.

Pour les déportations d'Anvers, il ne cite pas d'autre source et dit qu'on estime à 5.000 ou 21.000 selon les origines de la nouvelle, le nombre des déportés à Anvers. Parmi ces déportés, il y a non seulement des sans-travail, mais aussi des ouvriers au travail et même des ecclésiastiques. Le même article nous parle également des transferts à Mons et des scènes de violence. Cette information a été empruntée au "Telegraaf".

Les conclusions que nous pouvons tirer de l'analyse de ces cinq coupures sont les mêmes que pour Mons: pas de retard considérable pour la transmission de la nouvelle et les renseignements sont très souvent repris d'un journal hollandais le "Telegraaf" en l'occurrence. L'agence Reuter est également citée une fois.

Pour la ville de Bruxelles.

Nous avons retrouvé 15 coupures retraçant les événements qui se sont déroulés dans cette ville.

Ces articles étaient extraits des journaux suivants: "Le Journal des Balkans" (Bucarest) du 11 novembre; "Le Courrier d'Haïphong" du 10 novembre; "Le Nouvelliste de Bordeaux"; "La Dépêche de Rouen"; "Le Petit Comtois" (Besançon); "La Liberté" (Paris); "L'Express du Midi" (Toulouse); et "L'Excelsior" (Paris), tous datés du 15 novembre; "L'Eclaireur de Nice" du 21 novembre; "Le Lyon Républicain"; "Le Télégramme" (Nantes) et "L'Eclaireur de Nice" du 22 novembre; "La

Frontière" (Nancy) du 16 novembre (date Argus) ; "le New-York Herald" (Paris) du 17 novembre (date Argus) ; "The Daily Mirror" (Londres) du 29 novembre (date Argus).

Parmi ces divers organes de presse, un seul tient ses renseignements d'une agence de presse. C'est le "Journal des Balkans" qui se réfère à l'agence Radio. Il nous signale que le bruit court à Maestricht (à nouveau la Hollande!) que lors des déportations à Bruxelles, le sang a coulé. La nouvelle est datée du 11 novembre, soit environ cinq jours après le début des faits.

Le "Courrier d'Haïphong" du 10 novembre, "Le Nouvelliste de Bordeaux", "La Dépêche de Rouen", "Le Petit Comtois", "La Frontière", "La Liberté", "L'Express du Midi" et "L'Excelsior", tous datés du 15 novembre ont appris la nouvelle par Amsterdam ou Maestricht, sans doute par un de leurs correspondants dans ces deux villes. Tous les journaux français et le journal indochinois reprennent à peu de chose près le même texte avec les mêmes éléments, à savoir, qu'on annonce de l'agitation et de la terreur à Bruxelles lors des déportations. On précise également que le sang a coulé. Cette similitude dans les communiqués, parus à une même date dans différents journaux, nous permet de faire une supposition; peut-être le texte de cette nouvelle émanait-il du BDB (voir 2e partie). Il est cependant impossible de déterminer cela avec précision, puisque le BDB désirait rester dans l'anonymat et qu'il n'est cité nulle part.

Mais peut-être aussi, la communication émanait-elle de l'agence Havas, citée une fois par "Le Petit Comtois". Dans ce cas, on pourrait supposer que le BDB a envoyé le message à Havas pour qu'elle le diffuse dans les différents organes de presse.

Deux journaux signalent la déportation des membres de la municipalité de Bruxelles, aux dates des 21 et 22 novembre; il s'agit de "L'Eclaireur de Nice" et du "Lyon Républicain". Ils ont tous deux appris la nouvelle de Londres, mais nous n'avons pas d'autres précisions quant à leur source.

Nous ne pouvons pas non plus, juger de la rapidité de diffusion de la nouvelle, étant donné que nous ne connaissons pas la date exacte de transfert des membres du collège échevinal.

"Le Daily Mirror" (non daté) signale également ces déportations, de même que l'état de terreur régnant à Bruxelles. Il semble que la nouvelle soit ici tirée de son propre crû.

Deux autres journaux : "le Télégramme" (Nantes) et "l'éclaireur de Nice", datés tous deux du 22 novembre reproduisent à peu près le même texte qui se résume à ceci : les villes belges sont systématiquement dépeuplées. Vendredi sera le tour de Bruxelles. Malgré leurs souffrances, les belges conservent un état d'âme remarquable. On craint des violences qui serviraient de prétexte aux allemands pour sévir encore plus.

Les deux journaux disent apprendre cela "de source diplomatique". Peut-être était-ce un communiqué du Havre, ou bien un renseignement de l'un ou l'autre ambassadeur, nous ne saurions dire.

Ce qui est étrange, dans ces deux communications, datées toutes deux du 22 novembre, c'est qu'elles prétendent que les déportations à Bruxelles auront lieu le vendredi suivant, alors que, d'après tous les autres journaux, elles se déroulent déjà depuis longtemps.

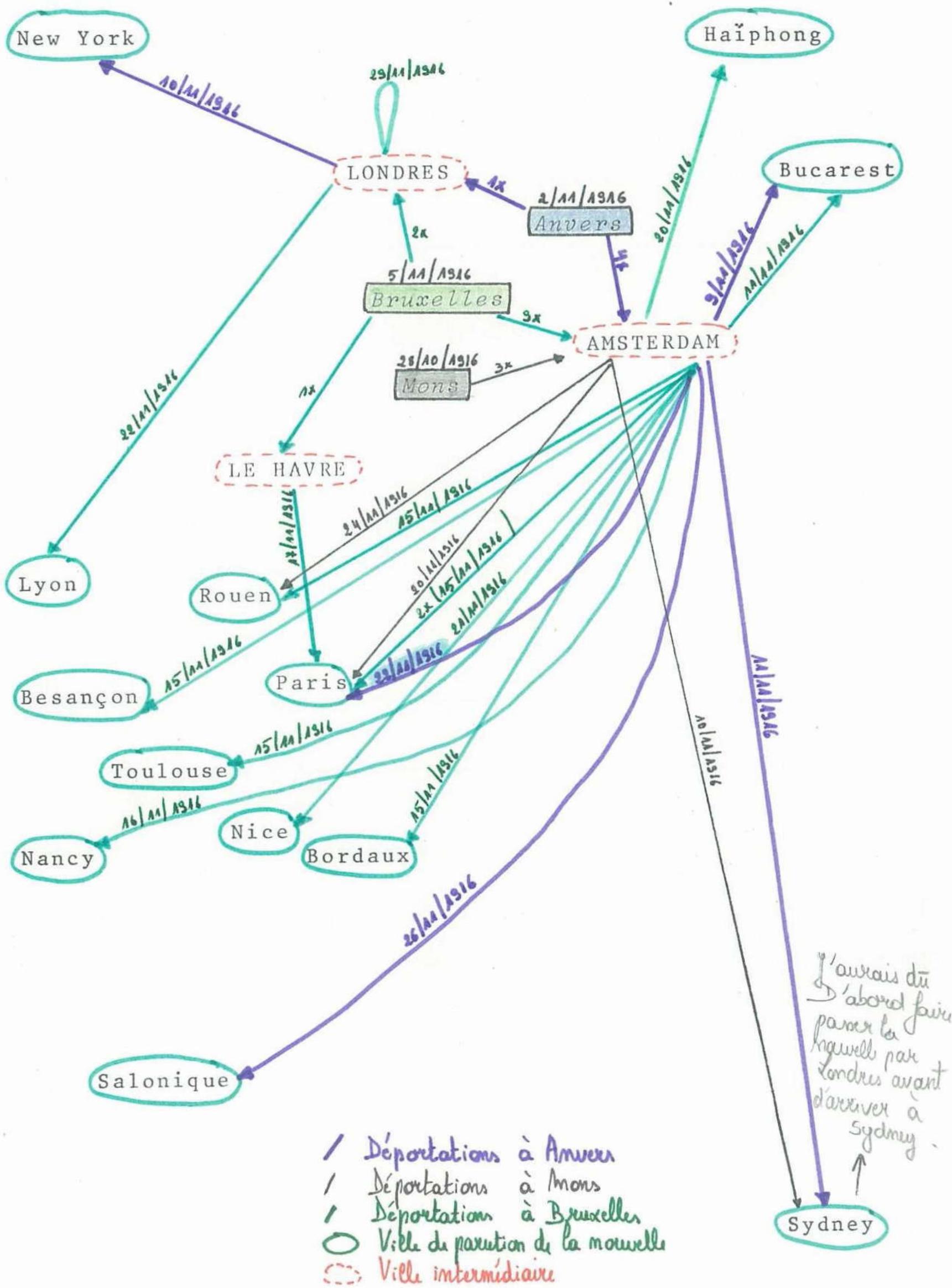
Comme conclusion, nous pourrions dire que, pour ces trois nouvelles, les journaux font très souvent appel à des sources extérieures diverses dont la plus courante est, nous l'avons vu, le journal hollandais "Telegraaf" auquel ils reprennent souvent une information.

Les autres sources sont les agences de presse "Reuter", "Havas" et "Radio" ainsi que les fameuses "Sources diplomatiques".

Mis à part deux coupures, on ne constate en général pas de retard considérable, quant à la diffusion de l'information.

SCHEMA REPRENANT LE PARCOURS DES TROIS NOUVELLES
ANALYSEES CI-DESSUS

L'une des caractéristiques de notre analyse précédente était que la presse reprenait souvent des informations de journaux d'autres villes. Par ce schéma, nous avons voulu montrer visuellement, les différents parcours suivis par les nouvelles des déportations à Anvers, Mons et Bruxelles, pendant le mois de novembre 1916.



INSTITUT SUPERIEUR D'ETUDES SOCIALES DE L'ETAT
rue de l'Abbaye 26 - 1050 Bruxelles

SECTION : BIBLIOTHECAIRES - DOCUMENTALISTES

LE BUREAU DOCUMENTAIRE BELGE
AU HAVRE PENDANT LA GUERRE 1914-1918

Application pratique de la documentation du Bureau :
les déportations de travailleurs belges
pendant la durée de la guerre

Tome 2